

Conditions d'emploi et parcours de soins : recherche des singularités hommes femmes face aux souffrances mentales

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2019, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a lancé un appel à recherche afin de mieux comprendre les singularités entre les femmes et les hommes face aux souffrances mentales au travail. La Fnors et les ORS de quatre régions réalisent dans ce cadre une étude qualitative qui s'appuie sur les expériences et le vécu de **personnes ayant eu une souffrance psychologique liée au travail, des premières manifestations des difficultés aux comportements et/ou ressources mobilisées, en analysant les singularités selon le genre.**

A terme, l'étude vise à contribuer à l'amélioration de la prévention des souffrances mentales repérées au travail et d'envisager de nouvelles modalités d'actions qui prennent en compte les spécificités femmes-hommes.

PUBLIC CONCERNE

L'enquête est réalisée par entretiens individuels auprès de 30 personnes ayant déclaré une souffrance psychique au travail, soit **5 femmes et 5 hommes par région concernée** (Grand Est, Centre Val de Loire, Bourgogne Franche-Comté). Plusieurs secteurs d'activités sont visés : des **infirmier.es, des aides-soignant.es, et des aides médico-psychologique (excepté profession libérale et/ou aide à domicile).**

Les personnes enquêtées devront :

- Avoir travaillé en tant qu'aides-soignant.es, infirmier.es ou aides médico-psychologique (excepté profession libérale et/ou aide à domicile)
- Avoir vécu une souffrance en lien avec le travail dans ce secteur d'activité qui a entraîné un arrêt de travail, au plus loin depuis 36 mois
- Être majeur.es
- Avoir repris un travail ou de se projeter pour en reprendre un
- Ne pas être en situation d'handicap mental ou atteint d'une maladie dégénérative

DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET DES ENTRETIENS

Les entretiens seront réalisés de préférence en face-à-face, avec une possibilité de les faire par téléphone ou en visio-conférence en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. L'ensemble de la démarche d'étude s'inscrit dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat (règlement général sur la protection des données : RGPD). Les personnes seront informées des objectifs de l'étude, des modalités d'accès à l'information, du droit de rectification, des conditions de l'entretien (enregistrement, durée de conservation, anonymat).

Si vous souhaitez témoigner ou pour avoir des informations supplémentaires :

Mathilde Jacquemin, chargée d'études ORS Grand Est

03 88 11 69 80

mathilde.jacquemin@ors-ge.org